

Initiative Apprentissage pour tous
Préparatifs de la 68eme Assemblée Générale de l'ONU
Document d'orientation de la République du Tchad

Introduction

1. Le Tchad est un pays enclavé avec une superficie de 1284000 Km². Sa population estimée à 11 millions d'habitants est essentiellement rurale et enregistre une croissance moyenne annuelle de 3,6%. Le système éducatif est ainsi soumis à une forte pression démographique: la population scolarisable augmenterait de 60% en 2020. Le taux d'achèvement au primaire stagne autour de 37% depuis une décennie.

2. Le Tchad a subi pendant plusieurs années l'effet des troubles intérieurs et celles des pays voisins qui ont impacté négativement le niveau de mobilisation des ressources en faveur du secteur de l'Education (9-12%) comparativement à une moyenne jugée acceptable de 14-18%, Cette situation a aussi conduit les communautés à créer des écoles et à prendre en charge leur fonctionnement et les salaires des enseignants communautaires qui aujourd'hui représentent 68% de l'ensemble des enseignants du primaire.

3. Les faibles performances du système résultent aussi de la mauvaise qualité de l'éducation, de la rigidité de l'offre des services éducatifs. En conséquence, et dans le cadre de la Stratégie Intérimaire pour l'Education et l'Alphabétisation au Tchad-SIPEA- ; et de « l'Initiative Apprentissage pour Tous »; il est retenu des solutions prioritaires élaborées de manière participative. Elles sont en synergie et complètent des activités du Programme d'éducation financé par le GPE et la Fondation EAC du Qatar-PREBAT et celles des autres PTF du secteur.

4. Les contraintes majeures identifiées sont:(1) Le Sous financement public et l'allocation inégale des ressources;(2) L'Insuffisance des apprentissages particulièrement en lecture et langue;(3) L'Inadéquation de l'offre à la demande éducative des populations marginalisées et vulnérables.

Sous financement du secteur et Allocation inégale des ressources (US\$35 millions)

5. *Description de la contrainte.* Principalement le sous-financement public est la résultante de deux facteurs:(a)les contraintes de dépenses sécuritaires;(b) l'Etat qui s'est adossé sur le financement de l'éducation par les communautés-51% des écoles sont communautaires-. Le manque d'équité découle de:(a) la forte centralisation de la gestion des ressources publiques; (b) l'absence de cadre de référence d'allocation des ressources matérielles, financières et humaines aux écoles;(c)l'Inefficacité dans l'utilisation des ressources allouées¹; et (d) la faible gouvernance.

6. *Solutions privilégiées et impacts sur la contrainte:* La politique du gouvernement est de : (a) décharger progressivement les communautés dans le financement de l'éducation en:(i) supportant les salaires des maitres communautaires,(ii) offrant la possibilité aux élèves de poursuivre leur apprentissage dans la même école ,(iii) dotant les écoles communautaires en matériel didactique;(b) expérimenter une déconcentration budgétaire;(c) développer et mettre en œuvre un cadre de référence pour l'allocation des ressources aux écoles.

7. Ces efforts financiers continus combinés à l'amélioration des apprentissages et à une meilleure réponse à la demande des zones rurales permettraient d'atteindre en 2020 un taux d'achèvement de 80%. En outre, la déconcentration budgétaire et les mesures d'efficacité devraient permettre qu'au moins 90% des ressources allouées arrivent effectivement aux écoles et que le taux d'exécution du budgétaire atteigne au moins 95%

¹ Seulement 30% des ressources allouées arrivent effectivement dans les écoles

8. *Faisabilité de la mise en œuvre*: Le gouvernement a déjà :(a) recruté 2000 enseignants en 2012 et 14000 le seront dans les trois prochaines années ; (b) pris en charge les salaires de 14500 maîtres communautaires en 2013 ;(c) pris la décision dans son programme de construction d'allouer 60% des classes aux zones rurales. Il envisage aussi de : (a) intégrer progressivement dans la fonction publique 6300 maîtres communautaires qualifiés ; (b) redéployer vers les écoles primaires rurales 3000 enseignants en surplus dans l'administration, les services d'alphabétisation et les écoles urbaines.

9. Les perspectives macro-économiques et financières du pays laissent entrevoir un taux de croissance annuel moyen du PIB qui atteindrait 6% en 2015. La part du secteur de l'éducation dans le budget de l'Etat atteindrait 14%, et celle de l'enseignement primaire dans le budget de l'éducation serait à 48%. Déjà, les revenus pétroliers affectés à l'enseignement primaire sont passés de 12 à 13 milliards de FCFA entre 2012 et 2013.

Insuffisance des apprentissages (US\$50 millions)

10. *Description de la contrainte* : La fondation principale de l'apprentissage repose sur la maîtrise de la lecture et de la langue dès les premières années de scolarisation. Les dernières évaluations des acquis d'apprentissage montrent que : (i) un élève sur 4 a obtenu un score moyen de 10 sur 100 quelle que soit la discipline testée (iii) le temps d'apprentissage est faible- trois mois de perdu ; (iv) 74% des enseignants sont de faible niveau de qualification ; (v) les élèves ne disposent que d'un manuel pour quatre en français. Les taux de redoublement au CP1 et CP2 sont respectivement de 26 et 24% et ceux d'abandon de 16 et 11%.

11. *Solutions privilégiées et impacts sur la contrainte* : (a) Lancer une initiative nationale en faveur de la lecture; (b) Développer un programme spécifique pour l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de la langue aux CP1 et CP2 ; (c) Elaborer et mettre en œuvre des outils de suivi et d'évaluation des acquis et performances dans ce domaine, y compris un système comparatif d'évaluation des performances des classes où l'enseignement est en français, arabe ou langues nationales;(d) Mettre en place un système de récompenses aux écoles les plus performantes.

12. Une meilleure performance de ces apprentissages ramènerait les taux de redoublement et d'abandon à environ 10 et 5%, réduirait le taux d'échec des acquis des apprentissages de 25 à 10%, et favoriserait un meilleur apprentissage dans les autres disciplines du CP et des classes supérieures.

13. *Faisabilité de la mise en œuvre*: L'initiative devrait permettre d'augmenter les dépenses non salariales: formation continue des enseignants, disponibilisation de manuels de lecture et de langage à raison d'un par élève et par sujet, création de coin de lecture dans chaque classe. Les activités supplémentaires suivantes seront conduites : (a) Elaboration de guides pédagogiques et méthodologiques de qualité pour les enseignants ; (b) Terminer l'analyse des résultats de l'évaluation PASEC de 2013 et en tirer les leçons principales pour l'apprentissage de la lecture. Former les enseignants aux techniques d'évaluation rapide en classe ;(c) Former le corps d'encadrement aux techniques d'évaluation des enseignants en lecture et en langue ;(d) Exploiter les résultats des différentes évaluations pour fournir des récompenses publiques aux écoles (enseignants et élèves) et aux IPEP les plus performantes ; (e) Augmenter le nombre de visites de classes consacrées à la supervision de l'enseignement de la lecture et des langues au niveau des CP1 et CP2.

Inadéquation de l'offre à la demande éducative des populations marginalisées (US\$80 millions)

14. *Description de la contrainte* : La rigidité de l'offre a entraîné une situation dans laquelle :(a)48% des écoles en zone rurale n'offrent pas un cycle complet d'apprentissage; (b) les besoins spécifiques des populations nomades, des filles des familles pauvres, des insulaires, des enfants avec handicap et des enfants hors du système ne sont pas suffisamment pris en compte. En outre, cette rigidité fait qu'il n'y a pas de différenciation entre le contexte urbain et le contexte rural.

15. *Solutions privilégiées et impacts sur la contrainte* :(a) Renforcer le programme existant de réduction des écoles rurales à cycle incomplet ;(b)Améliorer et étendre le système des classes multigrades en zone rurale ;(c)Mettre en place un système de recrutement biennal selon le contexte ;(d)Expérimenter les écoles à classe unique ;(e)Favoriser une offre d'enseignement flexible, adaptée et inclusive pour répondre aux besoins spécifiques des enfants (y compris ceux en milieu nomade et insulaire). Il est envisagé de : (i) faire passer l'indice de parité fille/garçon à au moins 0,75-85 en milieu rural ;(ii) d'offrir une continuité éducative dans au moins 70% des écoles rurales;(iii) d'augmenter d'au moins 30% les enfants scolarisés en milieu nomade.

16. *Faisabilité de la mise en œuvre* (a) Accorder la priorité, dans les programmes de construction de classes, aux écoles rurales à cycle incomplet (effectif supérieur à 200 élèves et se trouvant dans les régions ayant un taux d'achèvement inférieur à 20% ;(b) Privilégier les écoles rurales dans la dotation en intrants pédagogiques et éducatifs, (c) Stimuler la demande en zone rurale et dans les régions connaissant des sécheresses et crises humanitaires et alimentaires récurrentes à travers (i) un programme renforcé de santé/ nutrition et hygiène,(ii)un allègement des charges des familles les plus pauvres ;(d)Permettre l'adaptation du calendrier scolaire selon le milieu;(e) Mettre en œuvre les conclusions des études relatives à :(i) l'éducation des populations nomades ; (ii) les plans locaux pour l'amélioration de la scolarisation des filles;(iii) l'alimentation scolaire;(f) Former les enseignants et le corps d'encadrement sur les contraintes citées plus haut ;(g) Renforcer et étendre les centres d'éducation de base non formelle;(h) Conduire une étude en vue de la prise en compte des enfants à besoins spécifiques.